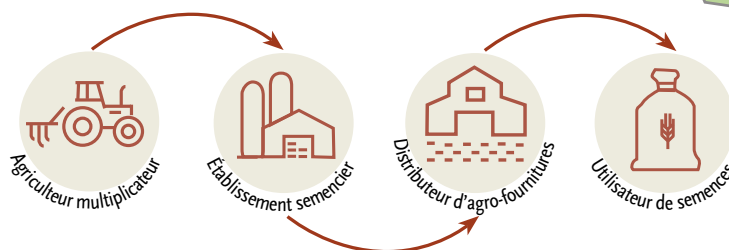
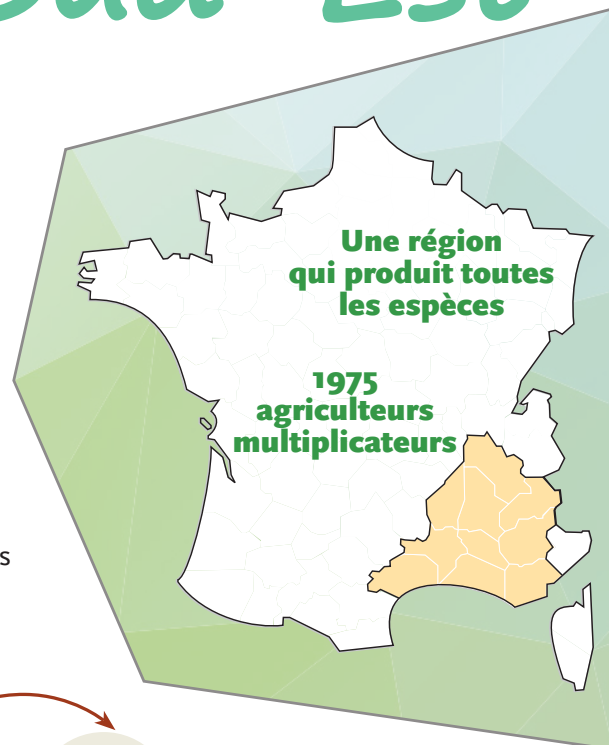


Produire des semences : un métier d'exigence !

La production de semences est une activité qui permet à l'agriculteur de diversifier sa production avec un intérêt agronomique et économique pour son exploitation. La production de semences est contractualisée entre un établissement semencier et un agriculteur qui s'engage à fournir des semences de qualité : identiques à la variété d'origine, indemnes de maladies, d'impuretés ou de graines indésirables et disposant d'une bonne vigueur germinative. Les semences sont ensuite commercialisées par les distributeurs d'agro-fournitures auprès des agriculteurs et autres utilisateurs de semences (espaces verts, jardiniers, grand public, etc.)



La FNAMS Sud-Est : une fédération de proximité, à vos côtés !

Produire des semences c'est aussi bénéficier du soutien de notre réseau d'agriculteurs multiplicateurs de semences et de l'appui de la FNAMS, institut technique de la production des semences, à l'écoute de vos besoins :

- ✓ recevez des notes techniques, réglementaires et économiques afin d'optimiser votre production
- ✓ obtenez les conseils des ingénieurs et techniciens régionaux FNAMS basés dans votre région
- ✓ accédez librement et gratuitement aux informations de vos cultures et de la filière via nos réseaux sociaux
- ✓ défendez les intérêts de la production de semences auprès des pouvoirs publics.



Une région accueillante pour toutes les espèces

Toutes les espèces y sont cultivées : céréales, riz, maïs, fourragères (légumineuses et graminées), potagères et florales, betteraves sucrières, tournesol, colza...

Le climat du Sud-Est est très propice à la production de semences : ensoleillement moyen annuel de 2000 à 2500 heures, vent dominant du nord qui limite les gelées à l'automne et au printemps, réduit le développement des maladies et favorise la dessiccation rapide des végétaux en fin de cycle.

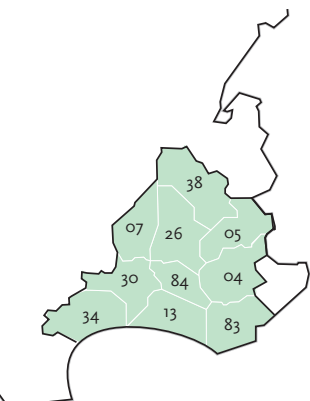
Une filière semences impactante pour le développement du territoire

C'est une filière importante, structurée, créatrice de valeur ajoutée, génératrice d'emplois et qui participe à l'aménagement du territoire.

- ✓ 1975 agriculteurs
- ✓ 29 établissements producteurs de semences
- ✓ 19 stations de sélection
- ✓ 876 points de vente
- ✓ 28 usines

Les surfaces en multiplication de semences - Source SEMAE - Récolte 2020

Département	Céréales	Protéagineux	Maïs Sorgho	Fourragères et gazon	Potagères	Betteraves et chicorées industrielles	Oléagineux	Plantes à fibres	TOTAL
Alpes-de-Haute-Provence (04)	672	7	399	297	71	277	1 083		2 806
Hautes-Alpes (05)	137		60		17	32	125		371
Ardèche (07)	29		165	30	110	76	320		730
Bouches-du-Rhône (13)	707		609	17	384	116	402		2 235
Drôme (26)	492		3 346	204	1 086		4 066	10	9 204
Gard (30)	868		212	62	520	37	355		2 053
Hérault (34)	768		556		335		238		1 898
Isère (38)	1 838	27	1 714	441	8		1212		5 240
Var (83)	194		304	14	13	64	263		851
Vaucluse (84)	371		345	337	577	79	332		2 042
Total général	6 075	34	7 711	1 404	3 122	680	8 396	10	27 431



Vos interlocuteurs FNAMS

Les professionnels



Président de l'Union : Benoît Vignal
SAMS 07, 26
Le Plot
07210 St Vincent de Barrès
Tél : 06 03 63 15 83
plotbens@hotmail.fr

SAMS 04
J.-F. Richaud
Chemin de Vierre
04160 L'Escale
Tél : 04 92 64 34 70
matthieu.flo@orange.fr

Semenciers du Sud (34)
Béatrice Pruvot
507 Chemin du Moulin d'Etienne
30600 Vauvert
Tél : 06 61 14 81 73
michelmaxant@orange.fr

SAMS 38
Philippe Rivat
1691, route du Tram
38690 Colombe
Tél : 06 82 21 08 81
philippe.rivat@orange.fr

SAMS 83
Joël Mancini
Quart Vabre Est
83560 Ginasservis
Tél : 04 94 80 15 94
mancini.joel@orange.fr

SAMS 84
Bruno Doche
Chemin des Fiancés
84740 Velleron
Tél : 04 90 20 00 78
brundoc@hotmail.fr

La station régionale FNAMS



Ingénieur régional
Responsable de la station :
Christian Etourneau
Tél : 04 75 60 62 74
christian.etourneau@fnams.fr

Localisation : à 15 km au sud de Valence, sur le site inter-instituts d'Etoile-sur-Rhône (26), aux côtés d'ARVALIS-INSTITUT DU VÉGÉTAL, de l'ANAMSO, du SPSMS Rhône-Alpes et de la SEFRA/CTIFL. La ferme est une propriété du Conseil Général de la Drôme gérée par la Chambre d'agriculture.

- Sol : à dominante limono-sableuse, sur un plancher caillouteux plus ou moins profond.
- Climat : durée annuelle d'ensoleillement : 2 054 h. Le mistral qui souffle une centaine de jours/an limite les gelées "meurtrières" à l'automne et au printemps, réduit le développement des maladies et favorise la dessiccation rapide des végétaux en fin de cycle.
- Surfaces : 3 ha d'essais. Une vingtaine d'hectares supplémentaires a été acquise par le Conseil Général de la Drôme pour mettre en place une plateforme des techniques alternatives et biologiques. Son objectif est de mettre au point, dans le cadre d'Ecophyto 2018, des systèmes de cultures diversifiées, en bio ou en faibles intrants, avec l'ensemble des partenaires présents dont la FNAMS.

Les thématiques et espèces travaillées

- Les essais de la station FNAMS

Une vingtaine d'essais sont implantés sur la station. Ils concernent essentiellement les potagères (carotte, cucurbitacées, pois chiche oignon, betterave potagère, chou, radis, laitue et chicorée annuelle...), la betterave sucrière, les légumineuses à petites graines (luzerne, trèfles, sainfoin...), le dactyle et la fétuque élevée.

- Les thèmes d'expérimentation

Techniques d'implantation, fertilisation azotée et irrigation, contrôle des ravageurs et des maladies, désherbage chimique et mécanique des cultures, multiplication sous abri, pollinisation, techniques de récolte, séchage, productivité grainière des variétés.